
Étude des crédits 2016-2017

**Demandes de renseignements particuliers
du deuxième groupe d'opposition**

Condition féminine

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

MINISTRE RESPONSABLE DE LA CONDITION FÉMININE

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

150. La liste et une copie de tous les avis demandés au Secrétariat à la condition féminine par un ministère, un organisme ou un cabinet ministériel et tout secteur visé par la Loi pour 2014-2015 et 2015-2016.
151. Ventilation des budgets alloués pour combattre le phénomène de la violence conjugale et familiale en 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017. Bilan des mesures entreprises depuis le 1er avril 2006 pour venir en aide aux femmes et enfants victimes de violence conjugale et familiale et pour combattre ce phénomène.
152. Sommes investies dans la sensibilisation et la lutte aux agressions sexuelles pour 2014-2015 et 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017. Bilan des actions posées jusqu'à maintenant.
153. Pour 2014-2015 et 2015-2016, liste des organismes offrant des services aux agresseurs sexuels ayant reçu un soutien financier par l'intermédiaire du programme soutien aux organismes communautaires du MSSS et des ASSS. Pour chaque organisme, montant du soutien financier reçu pour 2014-2015 et 2015-2016. Ventiler la liste des organismes par région administrative.
154. Pour 2014-2015 et 2015-2016, liste des organismes offrant des services aux victimes d'agression sexuelle ayant reçu un soutien financier par l'intermédiaire du programme de soutien aux organismes communautaires du MSSS et des ASSS. Pour chaque organisme, montant du soutien financier reçu pour 2014-2015 et 2015-2016. Ventiler la liste des organismes par région administrative.
155. Pour 2014-2015 et 2015-2016, liste des organismes de prévention auprès des jeunes ayant reçu un soutien financier par l'intermédiaire du programme de soutien aux organismes communautaires du MSSS et des ASSS. Pour chaque organisme, montant du soutien financier reçu pour 2014-2015 et 2015-2016. Ventiler la liste des organismes par région administrative.
156. Concernant le Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat « égalité entre les femmes et les hommes » pour les années 2014-2015 et 2015-2016, indiquer :
- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
 - c) le montant qui leur a été accordé;
 - d) fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.
157. Concernant le Programme « À égalité pour décider » pour les années 2014-2015 et 2015-2016, indiquer :
- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
 - c) le montant qui leur a été accordé;
 - d) fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

158. Concernant le Programme « Accords avec le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine pour le développement de partenariats en région », pour les années 2014-2015 et 2015-2016, pour chaque Table ayant reçu une subvention de 20 000 \$, indiquer le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention.
159. Concernant le Conseil du statut de la femme, pour les trois dernières années financières :
- liste des effectifs en poste, ventilés par région;
 - budget alloué, ventilé par grandes catégories;
 - liste des avis remis au gouvernement.
160. Sommes investies dans la sensibilisation et la lutte aux agressions sexuelles pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, notamment dans le cadre de la Politique québécoise en matière d'agression sexuelle, et prévisions pour 2016-2017. Bilan des actions posées jusqu'à maintenant.
161. Concernant les CAVAC :
- ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016;
 - liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.
162. Concernant les CALACS :
- ventilation régionale et interrégionale du financement alloué pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016;
 - liste de tous les organismes qui ont été financés en indiquant pour chacun le montant reçu et la nature de leurs activités.
163. Pour chaque demande d'aide financière acceptée concernant la condition féminine en 2014-2015 et 2015-2016 :
- nom du demandeur et/ou du projet;
 - secteur d'intervention;
 - objectifs visés par la demande d'aide;
 - aide financière octroyée.

P. 150 LA LISTE ET UNE COPIE DE TOUS LES AVIS DEMANDÉS AU SÉCRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE PAR UN MINISTÈRE, UN ORGANISME OU UN CABINET MINISTÉRIEL ET TOUT SECTEUR VISÉ PAR LA LOI POUR 2014-2015 ET 2015-2016.

Cette demande n'est pas pertinente à l'Étude des crédits.

Le 6 décembre 2012, le Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale (Plan d'action) a été rendu public. Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) et le ministère de la Justice (MJQ) sont conjointement responsables de la coordination gouvernementale de la mise en œuvre des engagements du Plan d'action.

Ce plan d'action donne suite aux recommandations issues d'une consultation auprès de 75 organismes, notamment des organismes autochtones, des groupes de femmes et du milieu de la recherche.

Ce plan d'action regroupe les 135 engagements de dix ministères et organismes* directement concernés par cette problématique de violence. De ces engagements, 35 sont spécifiquement prévus pour les Autochtones. Il contient également des mesures pour mieux rejoindre les groupes plus vulnérables dans un contexte de violence conjugale, soit les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes immigrantes ou issues des minorités ethnoculturelles, les minorités sexuelles et les hommes victimes. Des brochures ont d'ailleurs été réalisées afin de les rejoindre.

De nouvelles mesures inscrites au Plan d'action, évaluées à 57 M\$ pour cinq ans, proviennent des crédits réguliers des ministères et organismes. Ce montant s'ajoute aux sommes déjà investies depuis la publication de la politique d'intervention de 1995, notamment le financement annuel récurrent aux organismes communautaires spécialisés en matière de violence conjugale (maisons d'hébergement, centres de femmes, services pour conjoints ayant des comportements violents et centres d'aide aux victimes d'actes criminels [CAVAC]).

Le SCF assure le suivi de la mise en œuvre des engagements du Plan d'action en partenariat avec les dix ministères et organismes responsables de l'ensemble des engagements qui y sont inscrits.

Chacun des ministères et organismes produit annuellement un bref état sur la réalisation de ses engagements respectifs.

Afin d'assurer un suivi rigoureux de la mise en œuvre des engagements du Plan d'action, un bilan est prévu à son terme.

* Ministères et organismes engagés dans le Plan d'action :

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministère de la Famille
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Ministère de la Justice
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Ministère de la Sécurité publique
Secrétariat à la condition féminine
Secrétariat aux affaires autochtones (ministère du Conseil exécutif)
Secrétariat aux aînés (ministère de la Famille)

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) et le ministère de la Justice (MJQ) sont conjointement responsables de la coordination gouvernementale de la mise en œuvre des engagements du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle (Plan d'action).

Ce plan d'action regroupe les 100 engagements de ministères et organismes¹ directement concernés par cette problématique.

Les 100 mesures du Plan d'action concernent les axes suivants : la promotion de valeurs fondamentales; la prévention des agressions sexuelles; le dépistage, l'intervention psychosociale, médicale, judiciaire et correctionnelle, ainsi que le déploiement d'engagements pour assurer la réussite des interventions.

Le Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action 2008-2013 a été rendu public le 25 novembre 2014. Il couvre la période d'avril 2008 à mars 2014.

Les résultats rapportés dans ce document permettent de constater les efforts consentis pour la réalisation des 100 mesures du Plan d'action, ainsi que les sommes investies par le gouvernement pour leur déploiement durant la période couverte.

À l'hiver 2015, le Plan d'action a été prolongé d'un an afin de tenir compte, entre autres, des exercices de consultations découlant de la motion adoptée à l'Assemblée nationale en novembre 2014, soit : la tenue d'une commission parlementaire, en mars 2015, et d'un forum itinérant en juin et septembre de la même année à Montréal, Rivière-du-Loup et Gatineau.

Ces consultations ont permis à près de 100 participantes et participants de faire connaître leurs constats et leurs recommandations sur le sujet des agressions sexuelles.

Une consultation en ligne a également été réalisée entre mai et septembre 2015.

Au cours de 2015-2016, nombre de mesures du Plan d'action 2008-2013 se sont poursuivies.

¹ Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministère de la Famille
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Ministère de la Justice
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Ministère de la Sécurité publique
Secrétariat à la condition féminine
Secrétariat aux affaires autochtones (ministère du Conseil exécutif)
Secrétariat aux aînés (ministère de la Famille)

P. 153 POUR 2014-2015 ET 2015-2016, LISTE DES ORGANISMES OFFRANT DES SERVICES AUX AGRESSEURS SEXUELS AYANT REÇU UN SOUTIEN FINANCIER PAR L'INTERMÉDIAIRE DU PROGRAMME SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU MSSS ET DES ASSS. POUR CHAQUE ORGANISME, MONTANT DU SOUTIEN FINANCIER REÇU POUR 2014-2015 ET 2015-2016. VENTILER LA LISTE DES ORGANISMES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.

Le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P. 154 POUR 2014-2015 ET 2015-2016, LISTE DES ORGANISMES OFFRANT DES SERVICES AUX VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE AYANT REÇU UN SOUTIEN FINANCIER PAR L'INTERMÉDIAIRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU MSSS ET DES ASSS. POUR CHAQUE ORGANISME, MONTANT DU SOUTIEN FINANCIER REÇU POUR 2014-2015 ET 2015-2016. VENTILER LA LISTE DES ORGANISMES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.

Le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P. 155 POUR 2014-2015 ET 2015-2016, LISTE DES ORGANISMES DE PRÉVENTION AUPRÈS DES JEUNES AYANT REÇU UN SOUTIEN FINANCIER PAR L'INTERMÉDIAIRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU MSSS ET DES ASSS. POUR CHAQUE ORGANISME, MONTANT DU SOUTIEN FINANCIER REÇU POUR 2014-2015 ET 2015-2016. VENTILER LA LISTE DES ORGANISMES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE.

Le programme Soutien aux organismes communautaires (PSOC) est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux

- P. 156 CONCERNANT LE PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER À DES INITIATIVES DE PARTENARIAT « ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES » POUR LES ANNÉES 2014-2015 ET 2015-2016, INDIQUER :
- A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;
 - B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;
 - C. LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ;
 - D. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME.
-

Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »

- 25 projets sont financés en 2015-2016 suite à un appel de projets locaux et régionaux. La liste est jointe en annexe 1.
- 3 ententes régionales sont financées en 2015-2016. La liste est jointe en annexe 2.
- Renouvellement de l'entente avec le Groupe Femmes, Politique et Démocratie à hauteur de 300 000 \$ en 2015-2016.
- 1 entente avec le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail à hauteur de 200 000 \$ pour les organismes spécialisés en développement de la main-d'œuvre féminine en 2015-2016.
- 18 autres projets en lien avec le Plan d'action gouvernemental en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 ont été financés en 2015-2016. La liste de ces financements est présentée à l'annexe 3.

Les critères de sélection de ce programme sont : l'adéquation des projets avec les objectifs du plan d'action gouvernemental pour l'égalité, leur impact, leur faisabilité et la capacité du promoteur.

PCAQ (CF) 156 - Annexe 1

Liste des projets financés par le Secrétariat à la condition féminine dans le cadre de l'appel de projets locaux et régionaux 2015-2016

Organisation	Titre du projet	Région	Montant attribué en 2015-2016
Maison de la famille du Kamouraska	Tous ensemble pour les pères	Bas-Saint-Laurent	24 814 \$
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	Miro	Saguenay-Lac-Saint-Jean	113 000 \$
Centre des femmes de la Basse-Ville	De l'intégration à la citoyenneté active!	Capitale-Nationale	17 000 \$
Sexplique	La santé avec un grand F	Capitale-Nationale	65 100 \$
Centre de l'amitié autochtone La Tuque	PHÉNIX : femmes autochtones de La Tuque	Mauricie	91 000 \$
Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François	#ellenapaditoui	Estrie	58 000 \$
Association chrétienne des jeunes femmes de Montréal (YWCA)	Ça s'pose ou ça s'impose?	Montréal	90 000 \$
CAVAC Montréal	Femmes victimes d'exploitation sexuelle : création d'une équipe spécialisée intersectorielle	Montréal	119 480 \$
Maison d'Haïti	Femme : voir plus loin!	Montréal	97 470 \$
Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées	Notre sécurité et notre intégrité : une responsabilité collective	Montréal	77 450 \$
L'Unité d'intervention mobile L'Anonyme	Agir pour l'égalité!	Montréal	50 532 \$
Centre d'Innovation des Premiers Peuples	Accompagnement socio-professionnel des femmes autochtones de l'Outaouais	Outaouais	45 500 \$
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	Synergie pour l'accès des femmes immigrantes victimes de violences aux ressources d'aide	Outaouais	84 000 \$
CISSS de la Côte-Nord - Direction de la santé publique	Agir sur les normes sociales pour prévenir la violence et la violence conjugale	Côte-Nord	70 730 \$
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	Unies pour s'engager : la suite	Côte-Nord	45 000 \$
L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement	La construction du personnage : guide d'accompagnement (sensibilisation, animation, formation)	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	80 942 \$
Maison de la Famille Chutes Chaudière	Conciliation travail-famille : une place à prendre pour les pères	Chaudière-Appalaches	74 700 \$
Table de concertation de Laval en condition féminine	Agir pour les femmes en situation de vulnérabilité à Laval	Laval	43 000 \$
CALACS La Chrysalide	RÉELS (Relations égalitaires entre les sexes)	Lanaudière	90 000 \$
Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes	Je suis fièrE entrepreneurE!	Laurentides	60 250 \$
Table Jeunesse Samuel-de-Champlain (promoteur du projet) Maison de Jeunes l'Escalier en Mon Temps (fiduciaire du projet)	« Si j'avais su... »	Montérégie	31 550 \$
Centre de femmes l'Essentielle	Genre et territoire 2 : appropriation et ancrage	Montérégie	44 000 \$
Centre D'main de femmes	Projet régional en ADS 2016	Montérégie	96 800 \$
Maison des jeunes de Tracy	S'aimer soi-même!	Montérégie	11 682 \$
MRC d'Arthabaska	Égalité pour l'emploi des femmes dans la MRC d'Arthabaska	Centre-du-Québec	83 000 \$

Programme de soutien à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » Ententes régionales en égalité	
Nom du demandeur	Aide financière attribuée 2015-2016
Gouvernement de la nation crie	22 000 \$
Administration régionale Baie-James	56 000 \$
Administration régionale Kativik	55 000 \$

Autres organismes financés dans le cadre du programme Initiative de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » en 2015-2016			
Organisation	Région	Titre du projet	Montant attribué en 2015-2016
Université du Québec à Montréal	National	On est encore des enfants!	50 000 \$
Centre Cyber-Aide	National	Guide à la rescousse	5 000 \$
Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda	Abitibi-Témiscamingue	Après 75 ans, je fais ma place	40 000 \$
Carrefour sécurité en violence conjugale (CSVC)	Mauricie	Évaluation du Modèle d'actions intersectorielles	75 000 \$
Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP)	National	SU-PÈRE Conférence	1 500 \$
Groupe d'aide aux personnes impulsives (GAPI)	Capitale-Nationale	Dans l'intimité, la violence n'a pas sa place	1 096 \$
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)	Montréal	Sortir de la prostitution, sortir la prostitution de soi : un processus	70 000 \$
Chaire pour les femmes en science et en génie du CRSNG – Université de Sherbrooke	Estrie/national	Rehausser l'intérêt et le sentiment d'auto-efficacité des filles envers les sciences du génie : Conception d'un dispositif d'accompagnement des enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire pour la mise en œuvre de situations problèmes en univers technologique	84 008 \$
Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec	National	Rencontres de concertation nationales	20 000 \$
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	Réactive-toi, Valorise-toi	40 000 \$
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	National	Préparation aux élections municipales 2017	50 000 \$
Centre de développement du loisir scientifique	National	Bourse Irma-LeVasseur	1 000 \$
Y des femmes de Montréal	Montréal/national	Capsules parents	1 000 \$
Affinerie CCR	Montréal	Les femmes à CCR	1 000 \$
Avante Women's Centre et le Centre Femmes des Cantons	Montérégie	Conciliation travail-famille dans Brome-Missisquoi	1 000 \$
Chaire de recherche sur les nouvelles pratiques de soins infirmiers – Université de Montréal	National	VIH-TAVIE à TAVIE-Femme : pour mieux répondre aux besoins des femmes vivant avec le VIH	1 000 \$
Maison des femmes de Baie-Comeau	Côte-Nord	Rapport égalitaire, guide à l'intention de la personne intervenant auprès des jeunes	1 000 \$
Concertation Montréal	Montréal	Cravates roses	1 000 \$

- P. 157 CONCERNANT LE PROGRAMME « À ÉGALITÉ POUR DÉCIDER » POUR LES ANNÉES 2014-2015 ET 2015-2016, INDIQUER :
- A. LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;
 - B. LE NOM DU OU DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES;
 - C. LE MONTANT QUI LEUR A ÉTÉ ACCORDÉ;
 - D. FOURNIR ÉGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ÉTÉ REJETÉS POUR CHAQUE PROGRAMME.
-

Programme À égalité pour décider

En 2015-2016, dans le cadre du programme À égalité pour décider, 16 projets annuels ont été retenus et ont reçu une subvention pour une période d'un an. Les projets et le montant de leur subvention pour 2015-2016 sont présentés dans l'annexe 1.

Les critères d'évaluation des projets sont la pertinence, les retombées prévues, les coûts de réalisation et la qualité ainsi que la crédibilité de l'organisme responsable.

Projets retenus dans le cadre de l'édition 2015-2016 du programme À égalité pour décider (16 projets)	
Nom de l'organisme	Sommes attribuées 2015-2016
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	34 666,00 \$
Concertation régionale de Montréal	34 942,00 \$
Égale Action	15 518,00 \$
Fédération des communautés culturelles de l'Estrie	34 196,00 \$
Femmes autochtones du Québec	34 369,00 \$
Récif 02	34 668,00 \$
Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue	26 748,00 \$
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	29 132,00 \$
Réseau des femmes élues de Lanaudière	22 779,00 \$
Réseau des femmes des Laurentides	34 942,00 \$
Réseau femmes et politique municipale Capitale-Nationale	34 942,00 \$
Saturviit	34 942,00 \$
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent	23 330,00 \$
Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec	34 942,00 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie	34 942,00 \$
YWCA Québec	34 942,00 \$

P. 158 CONCERNANT LE PROGRAMME « ACCORDS AVEC LE RÉSEAU ET LES TABLES DE CONCERTATION EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS EN RÉGION », POUR LES ANNÉES 2014-2015 ET 2015-2016, POUR CHAQUE TABLE AYANT REÇU UNE SUBVENTION DE 20 000 \$, INDIQUER LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION.

Le programme Accords de partenariat vise à soutenir les Tables de concertation régionale en condition féminine et leur Réseau dans le développement de partenariats locaux et régionaux en vue de faire progresser l'égalité dans toutes les régions du Québec, et ce, en complémentarité et en cohérence avec la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*.

Une subvention de 20 000 \$ a été versée à chacun des organismes suivants pour l'année 2015-2016 dans le cadre de ces ententes :

- Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent;
- Table de concertation des groupes de femmes Saguenay—Lac-Saint-Jean (Récif-02);
- Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale;
- Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie;
- ConcertAction Femmes Estrie;
- Table des groupes de femmes de Montréal;
- Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales;
- Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Regroupement des femmes de la Côte-Nord;
- Comité condition féminine Baie-James;
- Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles;
- Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches;
- Table de concertation de Laval en condition féminine;
- Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière;
- Réseau des femmes des Laurentides;
- Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie;
- Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec;
- Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec.

P. 160 SOMMES INVESTIES DANS LA SENSIBILISATION ET LA LUTTE AUX AGRESSIONS SEXUELLES POUR 2013-2014, 2014-2015 ET 2015-2016, NOTAMMENT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE, ET PRÉVISIONS POUR 2016-2017. BILAN DES ACTIONS POSÉES JUSQU'À MAINTENANT.

Veillez référer à la question 152.

P. 161 CONCERNANT LES CAVAC :

- A. VENTILATION RÉGIONALE ET INTERRÉGIONALE DU FINANCEMENT ALLOUÉ POUR LES ANNÉES 2013-2014, 2014-2015 ET 2015-2016;
 - B. LISTE DE TOUS LES ORGANISMES QUI ONT ÉTÉ FINANCÉS EN INDIQUANT POUR CHACUN LE MONTANT REÇU ET LA NATURE DE LEURS ACTIVITÉS.
-

Le financement des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) est sous la responsabilité du ministère de la Justice.

P. 162 CONCERNANT LES CALACS :

- A. VENTILATION RÉGIONALE ET INTERRÉGIONALE DU FINANCEMENT ALLOUÉ POUR LES ANNÉES 2013-2014, 2014-2015 ET 2015-2016;**
 - B. LISTE DE TOUS LES ORGANISMES QUI ONT ÉTÉ FINANCÉS EN INDIQUANT POUR CHACUN LE MONTANT REÇU ET LA NATURE DE LEURS ACTIVITÉS.**
-

Le financement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux.

- P. 163 POUR CHAQUE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ACCEPTÉE CONCERNANT LA CONDITION FÉMININE EN 2014-2015 ET 2015-2016 :
- A. NOM DU DEMANDEUR ET/OU DU PROJET;
 - B. SECTEUR D'INTERVENTION;
 - C. OBJECTIFS VISÉS PAR LA DEMANDE D'AIDE;
 - D. AIDE FINANCIÈRE OCTROYÉE.
-

Veillez référer aux questions 156,157 et 158